



MODELE DE GIROUETTE PERFECTIONNE ARTICLE BELGE N'EST PAS ENCOREDANS LE COMMERCE.
LOCATION CINQ MILLIONS PAR AN !!

HERONDEU!

ABONNEMENT:

Un an . . . fr. 7 00

Franco par la Poste

Bureaux

12 - Rue de l'Etuve - 12 A LIÉGE

Journal Hebdomadaire

La ligne . . . fr. » 50

RECLAMES :

Dans le corps du journal La ligne . . . » 1 00 Fait-divers . . » 3 00

SATIRIQUE, POLITIQUE ET LITTÉRAIRE On traite à forfait.

Il n'y a que les petits hommes qui craignent les petits écrits.

Rédacteur en chef: H. PECLERS

Un vent de fronde s'est levé ce matin, on croit qu'il gronde contre...

Sa Majesté sanctionne.

En général, nous n'aimons pas les rois, les empereurs et autres carnassiers de haute taille. En particulier, nous détestons la plupart d'entre eux.

Empressons-nous de l'ajouter. Léopold II, de Belgique ou de Saxe-Cobourg - car ces princes belges ont toujours tenu à conserver leur titre allemand - n'est pas de ceux-là. C'est, au demeurant, une bonne pâte d'homme, assez inoffensif, qui n'a que ce malheur, commun à bien des maris, d'avoir une femme qui porte les culottes.

Livré à lui-même, le roi ne fait rien, ni en bien ni en mal. Livré à la camarilla autrichienne qui l'entoure, il lui arrive de commettre, de temps à autre, une bonne gaffe. C'est ainsi que, dernièrement — et par pure galanterie pour sa chaste moitié — le pauvre homme s'est avisé de refuser net sa sanction à une loi régulièrement votée par les deux Chambres. Cette loi, à vrai dire, était de peu d'importance. Il s'agissait simplement de l'érection, en communes distinctes, de deux hameaux brabançons. Les dames de la cour, pour des raisons inconnues, ne voulaient pas de cette érection là. Le roi, bon enfant, s'est laissé faire et a opposé son veto. C'était imprudent. Le roi sortait de son rôle constitutionnel, qui, rigoureusement, se réduit à se f... du bazar et à signer, non seulement sans mot dire, mais sans même paraître s'y intéresser, teut ce qu'on lui présente. C'est là la seule façon de garder longtemps une place aussi bonne que la sienne. Heureusement, le roi a vite compris quelle faute il avait commise et c'est avec empressement qu'il a sauté sur la première occasion qui s'est offerte à lui pour revenir aux bonnes traditions.

Cette occasion, la loi scolaire la lui a fournie. " Donnez que je signe! " s'est écrié sa majesté, à la vue du papier que lui apportait Jacobs. Et il signa, d'un beau paraphe, la loi des petits-frères; puis, content de lui, comme un homme qui a fini sa besogne, sa majesté pu s'endormir tranquille : Le roi avait gagné sa journée !

Et quand les bourgmestres de toutes les grandes communes belges se présentèrent devant le roi pour lui faire comprendre quelle forte organisation de l'ignorance se cachait sous la loi Jacobs, sa majesté, d'un air dégagé, a pu faire une réponse qui, en substance, se réduit à ceci :

" Vous savez, inutile d'entrer dans des explications. Je crois déjà avoir signé la loi. J'ai paraphé aujourd'hui plusieurs papiers, il est probable que la loi dont vous me parler se trouvait parmi eux ; je n'ai pas eu le temps de m'en assurer. Vous me dites que la loi va faire de la Belgique le plus ignorant des pays. C'est possible, mais cela ne me regarde pas. Je signe tout: lois catholiques ou libérales, progressives ou réactionnaires. Je n'ai que cela à faire, c'est mon métier, et je n'en sort pas! »

Au fond, nous sommes assez de l'avis de sa majesté; mais que diable, alors, qu'on achète une griffe, un tampon, cela remplacera avantageusement le roi. Pour cent sous nous aurons quelque chose de très bien et ce n'est pas l'emploi des cinq millions d'économie que nous réaliserions qui serait difficile à trouver. CLAPETTE.

Les Elections communales

« Que fait le Comité de l'Association libérale? " disions-nous, dans notre dernier numéro. La réponse ne s'est pas fait attendre. La voici, telle que nous l'avons trouvée dans les journaux libéraux de la ville.

ELECTIONS COMMUNALES DU 19 OCTOBRE 1884

Le Comité de l'Association libérale invite MM. les membres de l'Association, ainsi que MM. les électeurs de la ville, à présenter des candidats pour l'élection de 18 conseillers communaux, en rempla-

cement de MM. Attout, Bourdon, Bronne, J. d'Andrimont, Fraigneux, Gillon, Graindorge, Grosjean, Lovinfosse, Mahieu, Malherbe, Mottard, Pirotte, Reuleaux, Schoutteten, dont le mandat expire le 31 décembre prochain; de M. Collette-Boileau, démissionnaire, et de MM. Putzeis et Verdin, décédés.

Aux termes de l'article 27 des statuts, toute présentation doit être faite par écrit, séparément pour chaque candidat et signée par un ou plusieurs associés ou électeurs ; le nombre des signataires ne peut

Les présentations, qui seront reçues par le Comité jusqu'au 22 septembre, à midi, doivent être adressées à M. le Président de l'Association libérale, rue de l'Université, Nº 28.

Par le Comité:

Le Secrétaire, J. MESTREIT.

Le Président, F. DE ROSSIUS.

Voilà, entin, une preuve de l'existence du Comité. C'est la seule. De tout ce qu'il était indispensable de faire pour assurer la défaite des cléricaux, le Comité n'a rien fait. Aucune concession, aucun traité d'alliance n'a été proposé aux démocrates qui, seuls, peuvent assurer le succès de la liste libérale. Dans les villes où le libéralisme est le plus doctrinaire, les Associations libérales ont néanmoins compris qu'elles ne pouvaient triompher qu'en s'assurant le concours de la démocratie. A Anvers, à St-Josse-ten-Noode, à Verviers des places ont été réservées sur les listes libérales à des candidats ouvriers, choisis par les ouvriers seuls.

A Liége, où existe un corps électoral de 10,000 citoyens, dont deux milliers d'ouvriers au bas mot, on dédaigne de s'allier à la démocratie. Non seulement on n'a fait aucune avance aux ouvriers, mais on n'a même pas cru devoir proposer une alliance à la bourgeoisie avancée. Ce que veut le Comité de l'Association, ce sont des purs, des bons doctrinaires vieille roche, incapables de ruer dans les rangs et de faire du chagrin à cet excellent M. Frère-Orban, qui a jeté sa fortune aux quatre vents du

Le communiqué de l'Association trahit, d'ailleurs, cette préoccupation. Les présentations seront reçues, dit le Comité, jusqu'au 22 septembre, à midi. C'est-à-dire que l'on a une bonne huitaine de jours pour trouver des candidats, signer les présentations, etc., tandis que les deux Orban qui siègent au Comité, se préparant, eux, de longue main, ont évidemment leurs hommes tout près pour boucher les vides.

Dans de pareilles conditions, il est évident que les progressistes qui font partie de l'Association vont être, une fois de plus, odieusement joués par les meneurs doctri-

Quant à nous, nous tenons à le déclarer dès aujourd'hui, nous n'entendons plus nous laisser berner. L'Association nous a dédaigné; c'est son affaire, mais, de notre côté, nous conservons notre absolue liberté d'action et si la liste qui sortira du pool de la grande baraque doctrinaire ne nous donne pas toute satisfaction, s'il s'y trouve — comme aujourd'hui au Conseil — des incapables ou des pantins de la coterie orbanesque, nous sommes absolument décidés à lutter seuls et jusqu'au bout, sans nous laisser effrayer par les clameurs de tous les oisons doctrinaires.

CLAPETTE.

Souvenir des Alpes.

A Mms Zoé GARNIER.

0 monts altiers que baigne la durance, Dans vos grands bois qu'il est doux de rêver! Sur vos sommets, avec plus de puissance, Plus près de Dieu l'âme aime à s'élever.

Quel rêve heureux... qu'on voudrait achever! Comme on est seul dans ce vaste silence, Quand le soleil, à l'horizon immense, Sur les pieds blancs commence à se lever!

De vos enfants, Alpes, combien j'envie Calme toujours, s'écoule sans douleur. Le sort paisible, eux, dont toute la vie,

Ah! je voudrais vivre en vos solitudes, Loin du bruit vain des folles multitudes..... Et vers vos chants je sens voler mon cœur!

Messieurs les Rois.

Je voudrais bien être roi, moi. Ce n'est pas que ce soit honorable, mais c'est lucratif.

On n'a besoin de rien savoir. On n'a besoin

ni de caractère, ni de logique; on peut renier aujourd'hui ce qu'on a dit hier ; on peut changer de parti plus souvent que de culottes et l'on touche cinq millions par an, sans compter les pourboires. On a beau dire que ce n'est pas propre ;

il n'y a pas de sots métiers.

Il est bien certain qu'on ne pardonnerait pas dernier des indépendants de manger sa parole comme on le permet aux rois.

Il n'est pas douteux que si le dernier des Vanderkindere ou le premier venu des Bergé se conduisait comme le fait M. Léopold Cobourg, il y a longtemps qu'on l'aurait mis à la retraite sans pension.

Car enfin, il n'y a pas à dire non. Voilà un monsieur qui, sous prétexte, qu'il est Allemand, se complait à nous mystifier tous, les libéraux et catholiques, empoche notre pauvre petit argent, prêche tour à tour l'ignorance et l'instruction, embrasse Van Humbeeck et se fait faire des enfants par Humbeeck et se fait faire des enfants par Jacobs, et nous envoie tous à la balançoire.

Que veut-il à la fin ? Je le sais bien, moi. Il veut conserver sa place.

Il n'a pas tort. Il n'en retrouverait plus une pareille, ni dans l'armée, ni dans l'enregistrement, ni dans le commerce. Dix-huit cents francs de pension pour les employés, la faillite pour les négociants ; voilà ce qui nous pend au nez à nous autres Belges.

C'est un bien curieux pays que le nôtre.

Tout le monde y perd. Il n'y a plus que le roi qui gagne. C'est lui le Grand Receveur des Contribu-

Voilà un emploi!

Je voudrais bien être roi, moi.

Nommez-moi roi. Avec ma liste civile et le reste je puis me passer et de votre vénération, dont je n'ai que faire, et de votre reconnaissance que je n'ai pas méritée. Etre roi ! quel métier !

Pour n'en citer qu'un exemple, voilà le roi des Belges qui, pendant six ans, s'est fait le complaisant de la doctrine contre le cléricalisme. C'est lui qui a signé la loi de l'enseignement ; d'accord avec M. Frère et M. Bara il s'est amusé à berner, à conspuer les catholiques. C'était son droit. Mais voilà qu'aujourd'hui, le même homme, complice de ses anciennes victimes, se retourne contre ses anciens amis, signe la ruine de l'enseiguement, berne et conspue ses vieux copains de la doctrine, envoie M. Frère à la porte et M. Van Humbeeck à tous les diables.

Mon Dieu, quelle morale et quelle éducation ont tous ces rois-là!

Quel exemple pour la jeunesse!

Bientôt, ceux qui ont des enfants devront cacher leurs souverains comme on cache les mauvais livres.

Pas de convictions, pas d'amour-propre, pas de parole! Que reste-t-il donc aux rois? Des rentes.

Et dire que sans le savoir, on pourrait recevoir des gens comme cela dans sa mai-

Pour moi, je le répète, tout cela ne me gêne pas et j'en ai vu bien d'autres. Mais c'est la morale publique pour qui je

En tout cas c'est une affaire dès à présent entendue.

Le roi sanctionne. Il le fallait bien.

Donnant donnant, comme dit la Chroni-

Si le roi ne signe pas la loi Jacobs, le ministère ne lui accorde pas sa réserve

nationale. C'est honnête, cela.

- Hé, M. Cobourg, voulez-vous sanctionner notre crasse, nous vous accorderons votre armée? Passez-moi les Petits-Frères, nous vous passerons les petits soldats.

Volontiers, a répondu M. Cobourg. Vos Petits-Frères ne me coûtent pas plus que ne vous coûtent mes soudards. Nous ne sommes pas contribuables, nous; ni les rois ni les ministres ne payent la patente et c'est le commerce qui paiera la carte. Il va bien, le commerce. Voilà plus de cinq ans qu'il est en vacances. C'est qu'il est à son aise. Les instituteurs aussi vont être en vacances. Ah! ah! une bonne farce! Les commerçants, les instituteurs, tous rentiers! tous retirés des affaires! Tant mieux! Place aux nègres!

Pauvre Belgique! Voilà donc où t'ont menée après plus de cinquante ans le suffrage censitaire, le bourgeoisisme de M. Frère et la royauté constitutionnelle?

Une partie du pays passant le temps à assommer l'autre!

D'un bout du royaume à l'autre des bandes de singes clérico-libéraux suspendus par leurs idées d'arrière-train comme leurs cousins du Brésil se suspendent par la

queue; un commerce ruiné, une morale éteinte, un commerce ruine, une morale éteinte, un courage brisé; partout l'égoïsme et la petitesse, partout l'ignoble ou le ridi-cule; plus rien de grand, plus rien de riche, plus rien de robuste; l'anémie corporelle, intellectuelle et sociale, la banqueroute de la caisse, de l'esprit et du cœur; partout de la bassesse ou de l'arrogance, de l'agiotage ou des loques; voilà le bilan de la maison clérico-doctrinaire Cohonra et C'e clérico-doctrinaire Cobourg et Co.

Mais enfin l'on a beau faire. Après tant de faillites lucratives le crédit s'épuise ; les rois et les ministères, comprenant qu'ils commencent à être connus sur la place, songent à transporter ailleurs le théâtre de

leurs opérations.

L'Europe commence à se gâter, comme on dit en langage d'exploitation. Les gens, à force d'être joués, y sont devenus trop malins. C'est au Congo qu'il faut transporter ses couronnes et ses comptoirs, ses soldats, ses ministres et ses curés.

C'est bon pour les nègres ces articles-là. Que les nègres nous en défassent donc et bon voyage.

JULES WILMART.

Les Candidats Libéraux

Parmi les conseillers qui se retirent on a cité MM. Gillon — c'est heureux ; — Mottard — il paraît que cela n'a pas été tout seul; — Lovinfosse — dit Pepère, une des lumières du Conseil et Bronne.

Voici, sauf erreur ou omission, les noms des grands hommes dont il est question pour remplacer ces Messieurs: MM. Voituron, Boscheron (!), Ghinijonet (!!), Deprez-Docteur (!!!), Bordet-Dassy (!!!!), Dr Charles, Alphonse Polain, Georges Mottard et Dreye.

A coups de fronde.

Le Moniteur universel - reproduit par la plupart des journaux belges — publie, sur l'Amérique, un article dont nous extrayons

Aux environs de New-York, il y a des usines pour-vues de machines dans lesquelles on jette des porcs vivants; à l'autre extrémité de la machine, on retrouve du boudin, du 'saucisson, des andouilles, des jambons et des bardes de lard sans que la main de l'homme ait touche à cette opération.

Le Moniteur oublie d'ajouter que s'il arrive au boudin d'être mal venu ou au lard d'être trop maigre, il suffit de remettre boudin, lard, andouilles, etc., dans l'orifice de l'instrument décrit par le journal français et de faire marcher la machine en arrière pour que, quelques instants après, le cochon, complètement reconstitué, sort vivant et bien portant de cette merveilleuse mécanique.

Une dépêche de l'Agence Havas, reproduite par tous les journaux :

Skierniewice, 17 septembre.

L'empereur Guillaume, avec le chancelier de l'empire et les personnes de sa suite, est parti ce matin huit heures.

Leurs Majestés russes et l'empereur d'Autriche Leurs Majestés russes et l'empereur d'Autriche avec toute sa suite, ont accompagné l'empereur Guillaume jusqu'au perron où leurs Majestés ont pris congé de la façon la plus cordiale. L'empereur Guillaume a embrassé à différentes reprises l'impératrice et la grande-duchesse, il a embrassé trois fois l'empereur François-Joseph, l'empereur Alexandre et les grands-ducs. Sa Majesté a exprimé ensuite aux assi-tants, réunis en demi-cercle, ses remercîments pour l'accueil cordial qui lui a été fait.

Les parents des milliers de malheureux tués à Sadowa, parce que le roi de Prusse et son frère l'empereur d'Autriche étaient en délicatesse, doivent à présent nager dans la joie. Les massacres n'auront pas été inutiles : l'empereur d'Allemagne a embrassé trois fois l'empereur d'Autriche.

Il nous a été donné d'admirer hier, chez un mécanicien, dit le National, un automate dont le fonctionnement est un vrai chefd'œuvre ; il boit, mange, digère, monte à cheval, s'habille en général belge ou en colonel prussien, signe toutes les pièces qu'on lui présente, se couche, s'endort et se réveille le lendemain pour recommencer la même chose sans se tromper d'un iota.

Le mécanicien est disposé à vendre son automate une vingtaine de mille francs. Il y aurait évidemment économie pour le

pays, si nous nous amusions à en faire l'acquisition.

Lu dans l'Éche du Parlement, à propos de la manifestation de dimanche

"Un ouvrier tourneur, habitant la rue du Sablon, a jeté hier dans l'escalier de sa maison son propriétaire, qui était venu lui offrir de lui remettre un mois de loyer s'il voulait participer à la manifestation cléricale de demain. Le propriétaire ne se vante nulle part de la descente qu'il a faite ainsi. Une autre fois, il se munira d'un para-

En voilà un au moins qui ne vendrait pas son vote - s'il était électeur - pour un verre de genièvre. Avis à M. Frère-Orban, patron de l'Echo du Parlement.

M. Warnant, Julien, notre ff. de bourg-mestre, a dit à la barbe du Roi, que c'était odieux de voir introduire dans nos écoles, des étrangers et d'en blackbouler nos compatriotes ...

Quel formidable camouflet pour notre illustrissime Trasenster qui — quand il n'a pas un des siens à caser—ouvre toutes larges les chaires universitaires aux Allemands pour qui le Journal de Liége taille bientôt force réclames!!!

Voilà comment l'on est exposé à être

châtié par ses propres amis. L'accusé Trasenster osera-t-il encore regardé en face l'accusateur-terrorisateur Warnant Julien??...

Nous lisons dans la Meuse de lundi :

La Saison, d'Ostende, dans son numéro du 11 courant, mentionne un fait qui aurait pu avoir les conséquences les plus graves. M. Th. Radoux, directeur du Conservatoire de Liège, se promenait sur les brise-lames, près de l'estacade, en compagnie de trois amis, parmi lesquels M. Michel, directeur de l'Académie de musique d'Ostende. M. Radoux glissa tout-à-coup et tomba à l'eau, très profonde en cet endroit. M. Michel, n'écoutant que son courage, s'aventura sur un pilotis étroit et très-glissant, pour lui porter secours, et fut assez heureux de le

pour lui porter secours, et fut assez heureux de le retirer, non sans danger, de sa position critique. MM. Radoux et Michel ne savent pas nager et auraient pu trouver la mort dans les flots. L'acte de dévoûment de M. Michel mérite d'être signalé.

D'autant plus-la Meuse oublie ce détail que M. Michel a un faible assez fort pour les décorations.

La Gazette de Liége, dans son numéro de samedi dernier, dit que pas une voix ne s'est élevée dans la presse libérale pour défendre ou pour blâmer ce visiteur des pauvres — de Sainte-Walburge, paraît-il qui refuse les secours aux indigents dont les enfants fréquentent les écoles catholiques.

Nous ignorons le fait, mais s'il est tel que le rapporte la Gazette, nous n'hésitons pas, pour notre part, à blâmer énergiquement le visiteur en question. On n'a, en aucun cas, le droit de profiter de la misère des malheureux pour peser sur leur conscience et les empêcher de manifester leurs opinions.

Dans le même ordre d'idées, nous tenons aussi à désapprouver de toutes nos forces, c'est la conduite de ce fabricant d'armes libéral, qui - toujours d'après la Gazette, il est vrai - aurait renvoyé deux ouvriers parce que ceux-ci avaient pris part à la manifestation catholique de dimanche.

La liberte doit, selon nous, exister par tout le monde et nous blâmerons toujours l'oppression, qu'elles qu'en soient les victimes ou les auteurs.

Parmi les « personnages de distinction » qui ont eu leur part de raclée à la manifestation de dimanche dernier, les journaux cléricaux citent le comte Minette, de Liége.

Après le premier moment d'ahurissement, nous avons été aux informations et nous avons appris qu'en effet le brave Minette était devenu comte du St-Empire, rien que cela.

C'est même pour éviter que l'on émit des doutes sur l'authenticité de son comté que le brave Minette a voulu prendre part à la manifestation cléricale. Comme cela on saura que je ne suis pas un comte bleu, a-t-il dit.

A remarquer, rue Léopold, l'étalage de la Grande Maison de Parapluies de M. Stroobant - rien du député de Bruxelles.

De ces instruments, cependant peu poétiques, les pépins de formes diverses, on a su composer un ensemble original presque artistique. Vrai, c'est à donner, même aux canards qui aiment l'eau, l'envie de s'offrir un de ces rifflarts présentés d'une façon aussi flatteuse pour l'œil.

Le discours du roi

Des relations d'amitié - vieilles de plus de quarante ans - avec la plus jeune des dames d'honneur de Sa Majesté la Reine, nous permettent de donner le texte complet et exact du discours adressé mercredi dernier, par le roi, aux bourgmestres qui lui faisaient cette bonne plaisanterie de lui demander de travailler contre les intérêts de sa profession, c'est-à-dire d'opposer son veto à une loi destinée à consacrer l'abrutissement des masses.

On verra que si, quant au fond de ce discours, le résumé publié par les journaux quotidiens est assez exact, il est loin d'en être de même pour la forme, beaucoup plus riche dans le discours du roi que dans les pâles comptes-rendus des gazettes.

Voici, d'ailleurs, le texte du discours :

Messieurs,

Permettez-moi, avant toute chose, de vous dire combien je suis heureux de me trouver au milieu des représentants des grandes communes belges. Depuis que je suis entouré de jésuites, je suis si peu habitué à voir des têtes à demi présentables, que votre présence est une veritable bonne fortune pour moi. (M. Warnant s'incline.) C'est d'ailleurs ce qui explique pourquoi je me suis empressé - après vous avoir fait attendre dix jours tout au plus - de vous accorder l'entrevue que M. Buls m'avait demandée, d'urgence, en votre nom.

Je reçois votre pétition comme étant l'expression des vœux d'un grand nombre de citoyens investis de fonctions de magistrats communaux. J'ai reçu aussi, vous ne l'ignorez pas, messieurs, de très nombreuses pétitions en sens contraire à la vôtre.

Fidèle observateur de la neutralité que m'imposent mes fonctions, je me suis fait un devoir de donner à ces pétitions à tendances diverses une destination unique, et, sur le conseil de M. Systermans -- un homme compétent que je consulte souvent sur certaines affaires d'intérieur — j'ai envoyé tous les papiers au cabinet, où un accueil convenable leur est assuré. Dans la mesure de mes moyens, je m'engage d'ailleurs, à les examiner de très près.

Je dois cependant vous le déclarer tout d'abord, messieurs, ma réponse à la de-mande des 2,732,659 belges que vous représentez peut se traduire par ce mot, fort en usage dans le langage des cours : Zut! Je néglige à dessein un autre mot, employé jadis par un grand général, et qui ferait mieux sentir quel effet me produisent vos pétitions, mais qui appartient plus spécialement au vocabulaire des cabinets.

Je resterai toujours fidèle à mon serment. Je continuerai, pour ce qui me concerne, à chercher à assurer la marche régulière de notre régime parlementaire, c'est-à-dire à développer ce jeu de bascule clérico-doctrinaire qui, en empêchant tout progrès sérieux, assurent de longs jours à la monarchie. Je ne ferai jamais de distinction entre les belges, dès le moment où tous contribueront à me payer mes appointements. Je serai pour les uns ce que j'ai été pour les autres. Ma conduite sera ce qu'elle a été en 1879.

A cette époque, j'ai signé une loi favorable à l'instruction et à l'enseignement laïque. Aujourd'hui, je signe une loi favorable à l'ignorance et à l'enseignement spécial des petits frères. Nous sommes quittes. Mon métier - qui me rapporte bon an mal an, mes cinq petits millions — vous le savez, consiste à signer tout ce qu'on

Des naïfs qui ont préféré perdre des emplois qui leur donnaient du pain, plutôt que de vivre sans opinion, le trouveront peut-être peu honorable, mais je ne suis pas de leur avis. J'ai ma conscience pour moi et comme Jenny l'ouvrière, je sais avoir le cœur content de peu. Je ne vois point pourquoi j'irai me faire du mauvais sang inutilement.

C'est vous dire, Messieurs, que je compte - suivant en cela l'avis de mon bien aimé frère le comte de Flandre — rester absolument sourd... aux réclamations des habitants des villes. La loi est votée — et je signe. Je suis payé pour cela.

Vous me direz peut-être, Messieurs, que, naguère, je n'ai pas hésité à me servir de mes prérogatives pour opposer mon veto à une loi régulièrement votée par l'ancienne majorité libérale parlementaire, loi décrétant la création de certaine commune. Mais ici, Messieurs, comme en français, l'exception n'a fait que confirmer la règle et puis, s'il faut tout vous dire, je vous avouerai que mon auguste compagne s'intéressait vivement à ce que la loi en question ne fut pas sanctionnée. Tout cela, d'ailleurs, c'est comme le disait un illustre général de ma cousine de Gerolstein - des histoires de femmes. Je n'abuserai pas de vos moments en essayant de vous les expliquer.

Avant de me séparer de vous, permettezmoi de remercier sincèrement Messieurs les Bourgmestres des sentiments qu'ils m'expriment pour ma personne et je les prie, en retour, de vouloir bien compter sur moichaque fois qu'ils n'auront rien à demander.

PARAITRA

Dans les premiers jours de la semaine prochaine

A quoi sert un roi?

Brochure de 32 pages

par CLAPETTE

OUINZE CENTIMES

Un ange déplumé.

L'autre jour, en passant sur le boulevard, j'ai vu Mathilde.

Nous ne nous étions pas rencontrés depuis le jour où tout a été fini entre nous.

Pourquoi nous sommes-nous quittés? je n'en sais trop rien au juste. Elle a un fichu caractère, Mathilde: nous étions toujours à nous disputer. Franchement j'en avais assez. Mais par exemple, quant à la fidélité, c'était un vrai caniche, je ne l'ai regretté que sous ce rapport-là.

En m'apercevant elle s'est arrêtée et m'a tendu la main sans rancune.

— Bonjour, que fais-tu? — Rien, et toi?

Rien. Si nous passions la journée en-

- Volontiers: où allons-nous? je vais arrêter une voiture.

- Mais non; nous sommes à ma porte, montons chez moi.

J'hésitai; l'idée d'être de nouveau cramponné par Mathilde me souriait médiocrement. Mais celle-ci me rassura aussitôt :

- Bast! pour une journée, me dit-elle, faisons revivre le passé.

— Pour une journée, soit! et je montai. Pendant!'ascensionellem'expliqua qu'elle avait quitté son dernier logement parce qu'il lui rappelait trop de choses.

Elle en avait pris un autre, qui me parut, du reste, infiniment plus luxueux. La soubrette aussi était changée, et quand

j'entrai elle me regarda en dessous, avec Je ne fus pas néanmoins fâché de voir une

tête nouvelle. - C'est Justine, me dit simplement Mathilde en congédiant la fille ; je n'ai plus Florence, elle m'a quittée pour s'établir, elle a un très bel appartement, c'est une

femme lancée; j'en ai fait mon amie. Nous nous assîmes sur un canapé dans le petit boudoir.

J'étais un peu enbarrassé à vrai dire ; les gros mots que nous avions échangés lors de notre dernière entrevue me revenaient obstinément à la mémoire; je croyais encore voir ses sourcils froncés et cet air mauvais qui m'avait exaspéré. Elle ne semblait gênée en rien, comme si nous eussions toujours été bons amis; elle paraissait avoir tout oublié. Ma foi, essayons d'en faire autant. Je ne veux penser qu'à une chose, c'est que je suis dans le boudoir d'une jolie femme, et que je n'ai qu'à vouloir pour m'emparer de tout le bonheur qu'on veut bien me laisser

Nous sommes en tête-à-tête depuis cinq minutes: Mathilde est charmante, lorsqu'un coup de sonnette retentit.

Justine accourt.

Madame, dit-elle, voilà Monsieur! je reconnais sa manière de sonner.

Mathilde eut un mouvement de dépit : Comment, lui! dit-elle. Je le croyais

Un second coup de sonnette se fait entendre.

Justine court à la porte.

Je regardais Mathilde absolument ahuri: Comment... Monsieur? lui dis-je.

— Eh bien! oui, me répondit-elle: puis-que tu m'avais lâchée, il te fallait bien un remplaçant.

- Ah! tu aurais dû me prévenir. - Il ne s'agit pas de ça: cache-toi là,

dans ce cabinet ... et vite!...

Elle me poussa dans le petit réduit obscur et comme j'avais oublié mon chapeau, elle me le lança à toute volée. Je fermai brusquement la porte sur moi,

il était temps, on entrait dans le boudoir. C'est égal, je commençais à me repentir d'être venu; moi qui,dans le temps, étais habitué à entrer en maître, sans crainte, j'étais maintenant réduit au rôle d'un séducteur que l'on cache dans les armoires.

Je ne pouvais rien voir de ce qui se passait dans le boudoir, mais en prêtant bien l'oreille il m'était facile d'entendre.

Bonjour ma divine Mathilde, avait dit l'intrus en entrant.

Et le bruit d'un baiser était arrivé jusqu'à

Pour le coup, je me repentais d'être venu et je songeais à m'évader de ma cachette lorsqu'un nouveau coup de sonnette se fit entendre.

Justine accourut, et de son air pincé dit à Mathilde:

- Madame, pour le coup, je ne me trompe

pas, c'est Monsieur. Comment! ce n'était pas avec le monsieur en titre que Mathilde échangeait des baisers

depuis cinq minutes !... Quelle mauvaise idée j'avais eue de monter ici!

La jolie femme, sans paraître émue le moins du monde, dit au visiteur :

- Il faut vous cacher... vite, dans ce Hélas I allons-y, répondit l'autre en soupirant.

Et il se dirigeait de lui-même vers le cabinet où j'étais renfermé et dont il était sans doute un habitué, lorsqu'elle lui dit vivement:

- Pas par là, c'est en réparation... Tenez, ici !

Et elle le fourra dans un autre contigu au

Ce boudoir était admirablement machiné; il était à double fond, il n'y avait qu'à presser un bouton caché dans la boiserie, et crac! on se trouvait en présence d'un cabinet. Cette découverte me causa un certain

- Oh! oh! me dis-je, cette gaillarde de Mathilde a donc mal tourné depuis que je l'ai quittée. De mon temps, elle était si sage. Hélas! voilà donc à quoi tient la vertu des femmes.

Monsieur était rentré et il avait pris place sur le canapé, en homme qui est sûr de n'être pas dérangé.

Moi j'avais peine à me contenir, tant 'étais furieux du sot rôle qu'on me faisait

Quant à mon voisin de cabinet, il ne bougeait pas; il s'était probablement assis dans un coin, patiemment, avec la résignation plilosophique d'un consommateur qui attend que la table soit vacante pour faire changer la nappe et se mettre à la place du premier occupant.

Monsieur semblait d'humeur fort joyeuse et Mathilde lui donnait la réplique avec infiniment de brio.

Le supplice dura fort longtemps.

Enfin, Monsieur se redressa, la voix légèrement éteinte et poussant un grand

Ouf! dit-il, ma chère Mathilde, si nous passions dans la salle à manger... Je prendrais volontiers un biscuit et un verre de

Allons! dit Mathilde joyeusement. A peine eurent-ils le temps de disparaître, la porte des deux cabinets voisins s'ouvrit

brusquement. - Tiens! je n'étais pas seul, dit l'inconnu. - Je crois que nous n'avons que le temps

de filer, lui dis-je. Je le pense aussi, me répondit-il; Monsieur m'a l'air d'humeur joyeuse, et dans ce cas-là, ce qu on a de mieux à faire, c'est de s'en aller.

Bigre! vous me paraissez bien au courant des habitudes de la maison. Oh certes, depuis trois ans je connais

Mathilde ... - Hein! trois ans?

- Oui, nous nous adorons toujours... seulement je n'ai pas le moyen de l'entretenir... Du reste, vous devez comprendre ça, vous

Trois ans! murmurai-je abruti. Et il y avait juste six mois que je l'avais quittée.

- Mais, dis-je, me raccrochant à une vague espérance que l'autre mentait, il n'y a pas longtemps qu'elle demeure ici.

- Non, mais là-bas c'était encore plus commode: il y avait des cachettes partout et trois entrées; on était quelquefois cinq ou six cachés.

Je baissai la tête ; je croyais bien con-naître l'appartement, cependant je n'avais qu'une entrée à ma disposition et jamais de la vie je n'avais soupçonné les placards.

Et je croyais Mathilde un ange!

L. CHEVALIER.



L'ARGENTINE EAU CAPILLAIRE PRO-GRESSIVE. Toutes les eaux

GRESSIVE. Toutes les eaux contenant un dépôt blanc-jaunâtre sont fatales pour la santé. L'Argentine est la seule qui ramène les cheveux gris et blancs à leur couleur primitive. Elle enraye la chute des cheveux, enlève les pellicules et donne à la chevelure une nouvelle vie, sans jamais nuire. 5 francs le flacon. — Eau tétragène, instantanée pour la barbe, 5 francs le flacon. — Dépôt: A Liège, pharmacie de la Croix Rouge, de Liège, pharmacie de la Croix Rouge, de L. Burgers, 16, rue du Pont-d'Ile, Liége.

DEMANDEZ

L'AMER CRESSON

Le Cresson est universellement reconnu comme l'aliment le plus sain.

C'est cette plante, ainsi que les écorces d'oranges mères, etc., qui forment la base essentielle de L'Amer Cresson

les plus délicieux des apéritifs. Le seul que les plus éminents chimistes déclarent ne contenir aucun principe nuisible.

L'Amer Cresson se prend pur, avec du genièvre ou de l'eau ordinaire

Il faut se garder de le mélanger à aucune autre liqueur pour ne pas altèrer ses incomparables qua-lités.

En vente partout

La GRANDE MAISON DE PARAPLUIES. 48, rue Léopold, coin de la place Saint-Lambert vient de mettre en vente des parapluies en soie croisée, manche élégant, au prix incroyable de fr. 7-60; et des parapluies anglais, monture paragon, soie extra-solide, avec manche tout-à-fait riche à fr. 12-50.

Recouvrage et réparation en cinq minutes.

— J Le Rousseau, horloger-bijoutier, vient d'ou-vrir une seconde maison d'horlogerie rue de Gueldre, 12, près de la rue Léopold, correspondant avec l'ancienne maison, 8, rue Sur-Meuse. Ce magasin contiendra spécialement un bel assortiment de pendules en tous genres, régulateurs, réveils et horloges de toute espèce aux prix les plus avanta-geux et de qualité supérieure. Bien remarquer l'adresse rue Sur-Meuse, 8, et rue de Gueldre, 12,

RASSENFOSSE-BROUET

26, rue Vinâve-d'Ile, 26 Spécialité d'objets pour cadeaux. La maison n'a pas de succursale.

Liége - Imp. E. PIERRE et frère. r. de l'Etuve, 12.

LE COMITE DE L'ASSOCIATION?

LE COMITE DE L'ASSOCIATION?

BÉRALE

SE PRÉPARANT ACTIVEMENT A LA

PROCHAINE LUTTE ELECTORALE

PROCHAINE LIBERALE

THURS-SCOUNDERN

So callet thought note tealman.

We also be nour as days, un addressand; and mings an object to be bounded by the property of t

QUINZE CENTIMES

dernier, par le roi, nuz bourgmoutres qui

lei messecte cere bonne platmarerie de loi dynnerier de travaller routee les indells